

COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulouse le 22 février 2016

La Ligue de l'enseignement 31 se bat pour son avenir

Placée en redressement judiciaire le 20 octobre 2015, la Ligue 31 en proie à des difficultés financières importantes doit impérativement se restructurer afin de poursuivre sa mission d'éducation populaire. Une première période d'observation de 6 mois, doit permettre à l'association de démontrer au Tribunal de Grande Instance de Toulouse le 21 mars prochain, sa capacité à proposer des solutions assurant à terme le retour à un équilibre financier, tout en préservant le plus grand nombre d'emplois.

Un objectif clair de pérennisation de l'activité

Sous le contrôle de l'administrateur judiciaire nommé par le TGI, et entourée de conseils spécialisés, la Direction générale en place depuis août dernier, travaille sur le plan de redressement et assure la relation avec les instances représentatives du personnel dans le respect des procédures légales.

Dans un contexte difficile, l'objectif est triple :

- Retrouver une situation financière saine,
- Repositionner clairement les missions de la Ligue 31,
- Sauvegarder le plus d'emplois possible.

**Une volonté d'accompagnement des personnes concernées
par le Plan de Sauvegarde de l'emploi**

Le projet de restructuration est actuellement en discussion avec les représentants du personnel.

La prochaine étape permettra de détailler les mesures individuelles du plan de sauvegarde de l'emploi pour les seules personnes concernées par cette restructuration.

Par ailleurs, la Direction générale et l'ensemble des élus bénévoles, s'attachent à assurer **la continuité du service rendu** quelque soit le périmètre futur de l'association.

Par ailleurs, la Ligue de l'enseignement 31 gère pour le compte de la mairie de Toulouse 12 centres de loisirs associés à l'école. Nous avons appris que cette dernière a relancé les appels d'offre régissant ces prestations réalisées par la Ligue 31.

Dans la situation particulière que traverse la Ligue 31, nous comprenons la décision de la mairie qui souhaite assurer à l'ensemble des enfants et familles toulousaines une continuité du service public. La Ligue 31 s'engagera à accompagner cette évolution et mettra tout en œuvre pour remplir ses obligations dans l'intérêt des enfants et des salariés des structures d'accueil.

La perte de ces marchés d'accueils de loisirs (Centre de Loisirs Associés à l'Ecole (CLAE) et Accueil De Loisirs (ADL)) ne remet pas en cause le plan de redressement en cours de constitution. Les équipes de la fédération poursuivant leurs actions sur les axes principaux de maintien de nos activités : éducation, vie associative, formation, insertion, tourisme social et loisirs éducatifs, accompagnement des politiques publiques.

Dans un contexte humain sensible, inhérent à cette situation délicate, la Direction générale réaffirme sa **position d'ouverture et de dialogue** et **son attachement aux valeurs et aux missions de la Ligue 31** qu'elle souhaite remettre sur la voie du renouveau dans un climat social apaisé.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 31 EN QUELQUES MOTS

La Ligue 31 est issue d'un mouvement laïque, fédératif et éducatif d'éducation populaire. C'est une des plus anciennes fédérations départementales.

Elle intervient dans de nombreux domaines dont :

- Tourisme social avec VACANCES POUR TOUS (classes de découverte, colonies de vacances ; centre de vacances pour adultes)
- Tourisme en faveur des départs en vacances des personnes en situation de handicap, avec Handiligue,
- Organisation, animation et gestion d'accueils de loisirs sur le département de la Haute Garonne et du Tarn et Garonne,
- Mission culture scientifique, technique et industrielle, dont l'accès à la culture scientifique pour tous,
- Centre de ressources pour les associations affiliées,
- Insertion par l'apprentissage ou réapprentissage de savoirs de base,
- Formations délégués et conseillers pour la vie lycéenne...

Contact presse : 05.67.20.60.36